



Le proviseur  
Aux parents d'élèves du LFIGP  
Site d'Academic City 1

Madame, Monsieur, Chers parents,

Je suis alerté par le service de santé du LFIGP que de nombreux passages d'élèves à l'infirmierie enregistrés au cours de cette première période ne correspondent pas aux missions du service, rendant ainsi peu lisible son efficacité.

Je me permets de vous rappeler que les motifs de passage suivants sont tout à fait validés par mes soins pendant les heures de cours :

- Accidents scolaires (cour récré ou EPS) ;
- Etat médical aigu (fièvre ou autre) ;
- Mal-être psychologique nécessitant une écoute et une relation d'aide ;
- RDV avec la psychologue scolaire ;
- Visite médicale ;
- Consultation médicale avant les sports de compétition ;
- Repos en dehors des cours ou quand il y a une dispense ;
- Prise de médicaments.

Par contre les motifs suivants ne sont pas des urgences et ne relèvent pas d'un traitement prioritaire pendant des heures de cours :

- Eraflore main depuis la veille ou quelques jours auparavant ;
- Ancienne contusion ;
- Etat médical connu par les parents qui insistent à envoyer les élèves ;
- Mal de gorge depuis quelques jours ;
- Demande d'être dispensé de sport sans avoir un certificat ni un mot des parents ;
- Demande d'avoir des gâteaux et/ou du jus car ils n'ont pas eu le temps de manger chez eux.

Ces déplacements pénalisent très fortement l'acte pédagogique et les apprentissages. Ils représentent un risque de mauvaise prise en charge de situations plus graves et urgentes.

Un message va être diffusé auprès des élèves de la structure du secondaire. Parallèlement, il me semble opportun et constructif de vous sensibiliser sur le sujet.

Je vous remercie de votre relais auprès de votre enfant dans le cadre d'une éducation partagée.

Pascal CHARLERY

Proviseur

